



# APPEL À PROJET UNE NAISSANCE, UN ARBRE

---

**FICHES DESCRIPTIVES  
DES 4 TYPES DE PROJETS**

## 1 • ÎLOT DE BIODIVERSITÉ



### Pourquoi ?

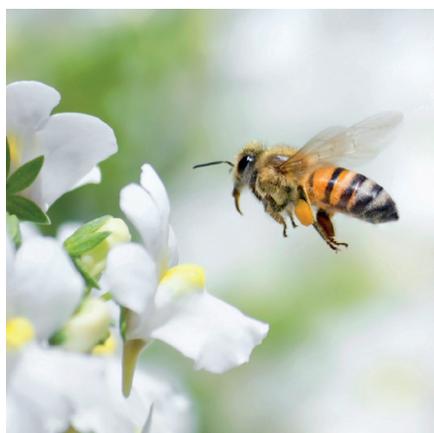
Favoriser la diversité d'espèces animales (abeilles, oiseaux, reptiles, etc.) et végétales grâce à une diversité d'essences forestières, notamment mellifères, dont la floraison et la fructification s'étalent sur toute l'année.

### Où ?

- Zone à boiser en lisière de forêt existante pour créer une lisière étagée
- Zone dont le boisement participera à la trame verte et bleue

*N.B. : une zone embroussaillée ou présentant quelques arbres moribonds pourrait être propice à ce type de projet. Un milieu caillouteux, calcaire ou sec pourra aussi convenir.*

### Comment ?



Afin de favoriser différentes strates de végétation, les arbres seront espacés de 7 mètres environ et les arbustes intercalés entre ces arbres, de sorte à constituer un boisement clair dont la densité sera hétérogène (pas de plantation en ligne mais plutôt par bouquet). Pour un arbre planté, 3 arbustes seront plantés en moyenne. La plantation veillera à préserver le lierre, la ronce, les arbres morts, voire en apporter, sur la parcelle (pour rappel, 35 % de la biodiversité forestière est hébergée par les arbres morts). Il n'y aura pas de dessouchage afin de maintenir des abris pour la microfaune.

Densité : 800 plants/hectare.

## Quelles espèces ?

### **Espèces arborées**

- Chêne sessile ou pubescent (plus de 300 espèces d'insectes associés, ses glands sont également appréciés de la faune forestière)
- Bouleau (plus de 280 espèces d'insectes associés, il est également apprécié des tarins, sizerins, chardonnets, mésanges et pouillots)
- Pin sylvestre (100 espèces d'insectes associés, il est également apprécié des pics épeiches, mésanges noires et huppées et roitelets).
- Aulne glutineux (mellifère précoce, apprécié également des tarins, sizerins, chardonnets)
- Tilleul (apprécié des pouillots, fauvettes, mésanges et sitelles)
- Cormier, sorbier des oiseleurs et alisier
- Merisier (mellifère)
- Érable champêtre ou sycomore
- Châtaignier (mellifère)

### **Espèces arbustives**

- Saule marsault (un des meilleurs arbustes mellifères)
- Aubépine (hôte de la chenille du papillon gazé)
- Bourdaine (hôte du papillon citron)
- Prunellier
- Sureau
- Genêt à balai
- Cornouiller mâle
- Noisetier

## 2- FORÊT COMESTIBLE



### Pourquoi ?

Apporter aux usagers de la forêt des produits comestibles pour redonner du lien entre les hommes et la nature



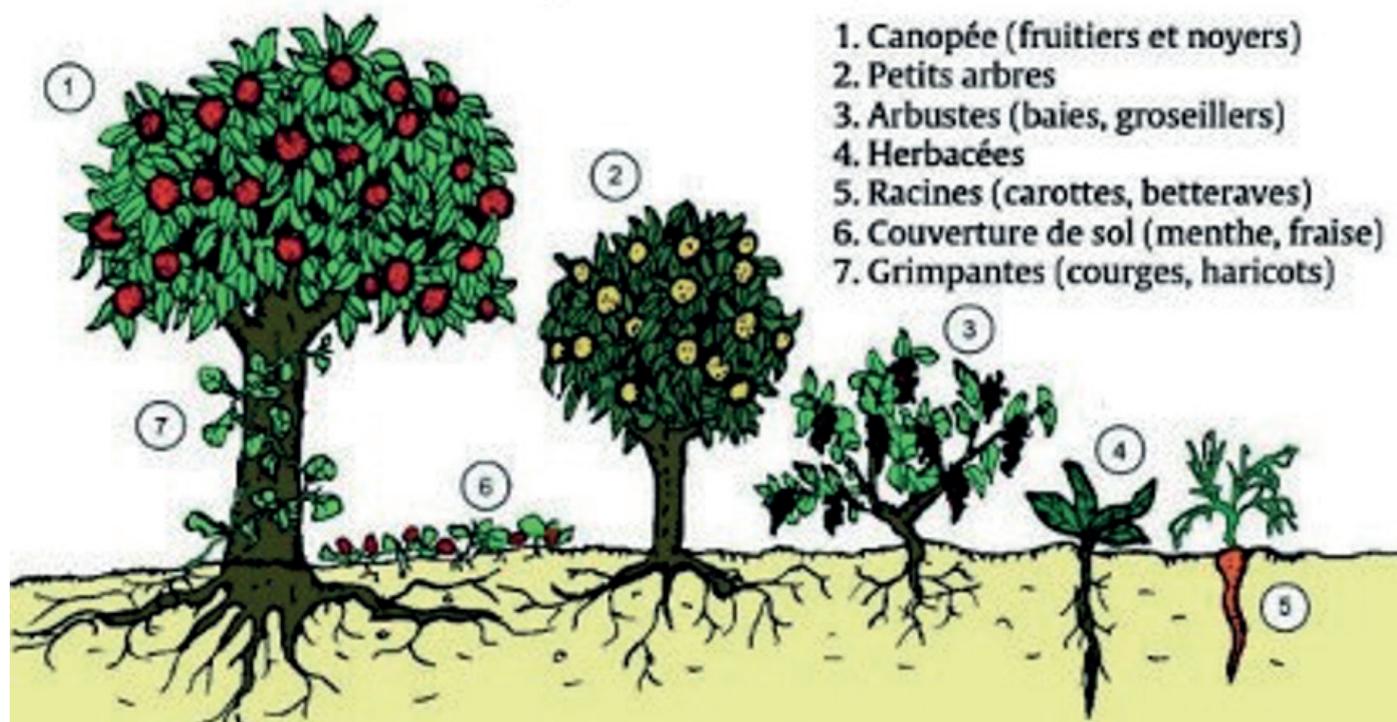
### Où ?

Zone non polluée accessible facilement du village, de la ville, de l'école, de jardins partagés afin de faciliter l'usage de la forêt comestible par les habitants. Le sol devra être profond et pas trop argileux.

### Comment ?

Les forêts sont les écosystèmes les plus autonomes, pérennes et fertiles que l'on trouve sur notre planète, en raison notamment de la verticalité des végétaux et de la richesse du sol en organismes vivants. La forêt comestible ou jardin-forêt est une traduction du terme anglo-saxon de « food forest » : littéralement une forêt qui produit de la nourriture. Ce principe de culture tend à recréer une forêt avec ses différentes strates en utilisant des arbres et des végétaux consommables par l'Homme.

## Les 7 étages dans un jardin-forêt



La sélection des espèces visera à obtenir plusieurs strates (arborée de l'étage supérieur, arborée de l'étage intermédiaire et arbustives) mais contrairement au modèle présenté ci-avant, seules les espèces forestières seront plantées, les strates 4 à 7 ne seront pas traitées dans l'appel à projet. La plantation servira de levier au projet de territoire et la collectivité complétera progressivement avec des plantations participatives (école communale, institut médico-éducatif, jardin partagé, etc.) ces strates manquantes.

Afin de conserver de la lumière au sol pour les espèces des strates inférieures, les plants seront éloignés de 7 mètres en moyenne. La plantation se fera en ligne pour faciliter l'entretien par la suite, mais aussi pour faciliter la récolte et la plantation par la collectivité de produits potagers par la suite.

Densité : 800 plants/hectare.

### Quelles espèces ?

#### *Espèces arborées de l'étage supérieur*

- Châtaignier
- Noyer commun
- Merisier
- Tilleul

#### *Espèces arbustives basses*

- Groseillier à maquereau
- Camerisier
- Framboisier

#### *Espèces arborées et arbustives de l'étage intermédiaire*

- Poirier sauvage
- Pommier sauvage
- Noisetier
- Néflier
- Prunelier
- Sureau

### 3- POUMON DE VILLE OU DE VILLAGE



#### Pourquoi ?

Créer des îlots de fraîcheur et de protection contre les pollutions à proximité des villes ou villages

#### Où ?

- En zone inondable
- Sur un espace de transition entre des habitations et des espaces cultivés (ex. : proximité de jardin partagé)
- Dans des espaces restreints non constructibles.

*N.B. 1 : le sol doit être de préférence humide (au moins en profondeur) toute l'année. Pour exemple, en période de stress hydrique, les plantes n'absorbent plus les gaz polluants car leurs stomates (petits orifices de leurs feuilles) se ferment pour conserver l'eau.*

*N.B. 2 : Ce type de projet se prête très bien aux petits espaces. C'est au niveau des lisières que la captation des polluants sera la plus efficace et, plus l'espace est restreint, plus le linéaire relatif de lisière est important.*

#### Comment ?

Les types d'arbres plantés en ville il y a 50 ou 100 ans (comme les platanes ou les marronniers) ne répondent plus aux besoins d'aujourd'hui car ils forment en se déployant un couvercle retenant au sol la pollution.

Afin de favoriser le filtrage des particules fines et des molécules gazeuses, des arbres au feuillage abondant et aux feuilles lisses et plates seront favorisés. Les espèces allergènes ou émettrices de composés organiques volatils seront proscrites. Des espèces résineuses permettront de compléter l'ensemble pour piéger les particules et les composés organiques volatils en hiver également.

Les arbres seront espacés de 3 mètres en moyenne, un compromis sera trouvé sur chaque site pour installer une densité suffisante permettant un stockage important de carbone tout en évitant de concentrer les polluants sous les arbres. Les différentes strates permettront une bonne circulation de l'air.

Densité : 2000 plants/hectare

#### Quelles espèces ?

- Hêtre (un jeune hêtre peut capturer 100 g de particules par an ; un hêtre adulte 1,4 kg)
- Pin
- Peuplier noir
- Aulne glutineux
- Houx
- If

## 4- FORÊT RESSOURCE

### Pourquoi ?

- Valoriser la diversité des usages associés à la forêt en tant que ressource répondant aux multiples besoins de la société : paillage, bouturage, gaulette, bois d'allumage, bois bûche, fagots, production apicole, piquets de clôture ;
- Tirer profit de la ressource ligneuse produite par l'entretien régulier d'une jeune forêt en réhabilitant des savoir-faire et traditions ancestrales : affouage\*, vannerie, tressage, plessage\*\*, fourrage, tissage, tournage sur bois ;
- Reconnecter l'homme et la nature à travers la forêt, bien commun d'une collectivité ;
- Inciter à utiliser une ressource renouvelable et durable dans une démarche de circuit court.

### Où ?

- Zone en cœur de village et/ou à proximité directe des pôles d'interaction sociale (jardins partagés, parc, aire de jeux, etc) ;
- Zone s'appuyant sur une trame arborée existante en lien avec la thématique forêt ressource (saulaie, arbres têtards, etc) ;
- Zone accessible au public.

### Comment ?

La forêt ressource peut être constituée d'alignements d'arbres (haie s'appuyant sur une trame arborée existante) et de boisement en plein. Les essences à bois souples et rejetant naturellement sur souches seront prioritaires.

Une densité de 800 plants par hectare est préconisée.

Afin de favoriser différentes strates de végétation, les arbres seront espacés de 7 mètres environ et les arbustes intercalés entre ces arbres pour constituer un boisement clair dont la densité sera hétérogène (plantation en ligne et/ou en plein selon configuration du site). Pour un arbre planté, 3 arbustes seront plantés en moyenne.

Cette forêt ressource fera l'objet d'un entretien adapté pour assurer une récolte régulière de bois et feuillage : traitement en taillis fureté, taillis à courte rotation, cépée, taille en têtard.

La forêt ressource constituera alors un marqueur paysager fort.

La commune pourra proposer à terme des ateliers techniques sur site pour inciter les habitants à utiliser la ressource ligneuse pour leurs propres usages.

Enfin, par la taille d'arbre en « têtard » (ou trogne), la forêt ressource aura une haute valeur biologique en favorisant la formation de crevasses au sommet des troncs qui servent d'abris ou de nichoirs à de nombreuses espèces : chouette chevêche, huppe, mésange, grimpeur, rouge-queue à front blanc, lérot.



### Quelles espèces ?

#### Espèces arborées

- Tilleul (utilisation pour le tissage, cordage, sculpture, mellifère)
- Erable champêtre (tournerie)
- Châtaignier (piquets, mellifère)
- Chêne sessile (bois de chauffe)
- Poirier (tournerie)
- Peuplier noir (vannerie)
- Charme (bois de chauffe)

#### Espèces arborées d'accompagnement

- Saule osier (vannerie, plessage, mellifère)
- Saule cendré (vannerie plessage, mellifère)
- Cornouiller mâle (manche d'outils)
- Noisetier (plessage, confection d'arcs)
- Prunellier (tournerie, outillage)
- Troène (vannerie, tournerie)
- Saule Marsault (vannerie, plessage, mellifère)

\* L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Âge. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer (« afflouer » vient de l'ancien français et signifie « allumer ») d'où le nom de cette pratique. Aujourd'hui, l'affouage est toujours pratiqué par certaines communes forestières

\*\* Pratique ancienne qui consiste à plier et tresser entre elles les tiges d'une haie pour obtenir des clôtures végétales infranchissables. Des branches basses courbées à l'horizontal sur de grandes longueurs dans de vieilles haies témoignent encore de ce savoir-faire rural abandonné.